

# Destructeur de dépôts verts DIALL 5L

FICHE TECHNIQUE DU 09/03/2021



Formule prêt à l'emploi, et sans javel. Fortement concentrée en actifs, elle agit dès les premières 24H et reste active, même s'il pleut le lendemain. N'altère pas le fonctionnement d'un récupérateur d'eau. Usage extérieur. Effet curatif.

#### + PRODUIT

Agit dès les premières 24h Efficace même si'l pleut le lendemain Sans rinçage Ne tache pas

521991 5059340185934 4100 TRAITEMENTS ANTI-MOUSSE Profondeur UV cm: 18,5 Largeur UV cm: 13 Hauteur UV cm: 28.5 Poids Brut UV Kg: 5,277 Poids Net UV Kg: 4,97

#### LIEN VIDEO

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

#### **MODE D'EMPLOI**

Appliquer par temps sec (de préférence de mai à septembre).

Gratter préalablement les dépôts épais.

Appliquer sur la totalité de la surface à traiter à l'aide d'un pulvérisateur de jardin, d'un arrosoir ou d'un pinceau, en procédant du haut vers le bas, en évitant la pelouse et les plantes.

Ne pas rincer la surface juste après traitement, laisser agir le produit jusqu'à noircissement des dépôts, lichens et algues.

Eliminer les résidus par brossage, balayage ou grâce à un nettoyeur haute pression.

Sur les zones très exposées ou si des taches jaunes orangés apparaissent, nettoyer au jet d'eau et renouveler l'application.

### **RECOMMANDATION**

Une fois le produit appliqué, la surface peut être glissante.

Faire une touche d'essai sur une partie cachée pour vérifier la réaction du support.

Appliquer sur la surface à traiter de manière uniforme et sans surcharger.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



COMPOSITION:

NC

Usage: Support : P Support : Pour toitures, murs et sols

Utilisation : Outils d'application : pinceau, arrosoir, pulvérisateur

Rendement: 200m²

Nettoyage des outils : Aspect : LIQUIDE

Date de péremption DDP: 5 ans Contact alimentaire: NON

Pays d'origine : FRANCE Rémanence :

Nomenclature douanière 3808.99.90.90 Craint le gel : NON

## REGLEMENTATION

| PICTOGRAMME:             | SGH07   |
|--------------------------|---|
| MENTION D'AVERTISSEMENT: | ATTENTION   |
| PRODUIT DANGEREUX :      | oui   |
| PHRASE P:                | P102-P262-P280-P302+P352-P305+P351+P338-P312-P332+P313-P337+P313-P501 |
| PHASE H:                 | H315-H319   |
| PHRASE EUH :             | NC  |
| BIOCIDE:                 | OUI   |
| N°AMM BIOCIDE            | NC  |
| PHYTOSANITAIRE:          | NON   |

EMISSION DANS L'AIR : NC
BOUCHON DE SECURITE : NON

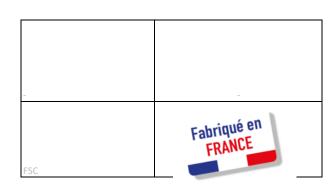
PH: 7

 $\begin{array}{lll} \mbox{PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE:} & \mbox{Aqueuse} \\ \mbox{TRIMAN} & \mbox{NON} \\ \mbox{N^{\circ} TP:} & \mbox{TP N^{\circ}O2} \end{array}$ 

LIEN FDS:

ETIQUETTE PRODUIT:

| -          | - |
|------------|---|
| -          | - |
| <u>(!)</u> | - |
|            | - |



(1)Dangereux. Respecter les précautions d'emploi

(2)Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire les informations concernant le produit

(3)Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que c'est possible les méthodes